

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT No DNCMP/7.6/T/2018 RELATIF AUX TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES QUARTIERS BIRONGOZI (A, B ET C), MUSIVYA ET CENTRE GITABA EN COMMUNE RUTANA (FOURNITURE ET MONTAGE D'UNE LIGNE ELECTRIQUE MT ET BT).

Date de Publication : 27/...4.../2018

Date d'ouverture des offres : 24/...5.../2018

1. Objet

La Commune RUTANA lance un avis d'appel d'offre National ouvert no.../ DNCMP /T /2018 relatif aux travaux d'électrification des quartiers BIRONGOZI(A,B ET C),MUSIVYA et centre GITABA en commune RUTANA (fourniture et montage d'une ligne électrique MT et BT).

2. Spécification du marché

Les travaux consistent en:

- Fourniture de matériel et équipement ;
- Piquetage, fouilles, implantation et levage des poteaux MT et BT ;
- Tirage des lignes MT et BT ;
- Raccordement des postes de transformation, des équipements de coupure et de protection ;
- Installation des mises à la terre.

3. Délais.

Le délai d'exécution de l'ensemble des prestations est de quatre (04) mois. Le soumissionnaire à la faculté de proposer un délai plus court.

4. Financement

Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État Via FONIC, exercice 2018.
Le Maître de l'Ouvrage est la Commune **RUTANA**, l'Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché est la Commune **RUTANA**.

Le marché est financé par le Budget de l'Etat via FONIC, exercice 2018

5. Participation

La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne

Physique ou Morale possédant les conditions juridiques et techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché conformément à l'article 161 du code des Marchés du 29/01/2018.

6. Acquisition du DAO

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat de la commune **RUTANA** pendant les heures de service de 7h 30 à 15 h 30 à partir de la date de publication de l'avis d'appel d'offres. Il peut être obtenu auprès de la même commune sur présentation de deux (02) bordereaux de versement totalisant un montant de cent mille (100 000) francs burundais : 50% au compte n° **1101/001-04** du trésor national et 50 % au compte n° 70457 ouvert à la BCCI au nom de la commune **RUTANA**.

